



Nouvelle tarification sociale dans les cantines des collèges publics !

Le Conseil départemental met en place une tarification sociale dans l'ensemble des collèges publics du Département. Une nouveauté pour des tarifs qui n'avaient pas évolué depuis 10 ans !

∴ Objectif ∴

Proposer des tarifs différents à chaque famille en fonction de leurs revenus pour une plus grande justice sociale. Ainsi, nous soutenons les familles les plus modestes, et nous étendons le soutien du Conseil départemental aux familles des classes moyennes, souvent situées juste au-dessus des bourses.

Un reste à charge défini en fonction de leurs revenus.

45% des collégiens verront leur tarif baisser

Au collège en Mayenne, nos enfants mangent bien !

Aujourd'hui plus de **53%** des produits servis sont des **produits locaux**, plus de **17%** sont des **produits biologiques** et **85%** des **viandes sont mayennaises**.

La qualité de l'alimentation de nos enfants est une priorité pour le Conseil départemental : **On va donc faire encore mieux !**

OBJECTIF

100% de produits français dont 75% Mayennais, et 100% de viandes mayennaises, et ce pour le même tarif !

Cette réforme c'est :

- Une plus grande attention pour les familles modestes, avec un niveau d'intervention renforcé pour le Conseil départemental
- Une baisse du reste à charge pour les familles modestes mais aussi pour les classes moyennes souvent ignorées des réformes
- Des objectifs ambitieux pour toujours garantir le meilleur dans les assiettes de nos enfants



Déjà **85%**
de viandes mayennaises
bientôt **100%**

Tranches	Quotients familiaux	Coût d'un repas*	Tarif en vigueur de 2012 à 2023	+ NOUVEAU TARIF + à compter de septembre 2023	Reste à charge pour la famille**
1	400	7,01€	4€	3,50€	0,09€
2	525	7,01€	4€	3,50€	1,31€
3	750	7,01€	4€	3,50€	2,71€
4	1000	7,01€	4€	3,50€	3,50€
5	1200	7,01€	4€	4€	4€
6	1500	7,01€	4€	4,50€	4,50€
7	> 1500	7,01€	4€	4,90€	4,90€

augmentation liée
à l'inflation de 2012 à 2023

* Chiffres 2021

** Reste à charge après déduction des bourses nationales

un repas = **7€**
reste à charge entre
9cts et **4,90€**

